

APPEL À PROJETS



# Mobilités innovantes en milieu rural 2023



×  
Découvrez  
le bonus  
**Nord  
durable**  
en P. 3

# Nord

le Département est là →



Faciliter les déplacements quotidiens des habitants des zones rurales isolées, encourager les modes de transport écologiques, améliorer la qualité de vie des Nordistes : c'est là toute l'ambition du Département du Nord avec l'appel à projets en faveur des mobilités innovantes en milieu rural ! 81 projets durables, inclusifs, adaptés aux réalités du terrain ont d'ores et déjà été financés depuis la création du dispositif. Pour cette cinquième édition, nous proposons une enveloppe de 500 000 euros pour accompagner vos projets en réponse aux besoins des habitants : le Département du Nord est là pour les territoires ruraux !

### **Christian POIRET**

Président du Département du Nord

### **Patrick VALOIS**

Vice-président en charge de  
la Ruralité et de l'Environnement

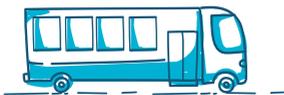
**Pour favoriser l'émergence de solutions novatrices destinées à améliorer la mobilité des habitants des territoires ruraux, le Département du Nord renouvelle son appel à projets «Mobilités innovantes en milieu rural».**

#### **Cet appel à projets s'adresse :**

- Aux communes, groupements de communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et établissements publics locaux,
- Aux associations dont le domaine d'action relève des champs de compétences départementales, notamment dans le domaine social,

**pour des projets au profit des habitants de l'espace rural du Nord, tel que défini dans la délibération cadre du 1er juin 2016.**





## Le Département propose d'accompagner financièrement les projets de mobilité innovants et durables destinés à :

- permettre une mobilité plus inclusive (garage solidaire, taxi solidaire, conseil en mobilité, ...) ;
- favoriser les usages partagés de la voiture (solution de covoiturage, d'auto-stop sécurisé, mutualisation de véhicules, ...) ;
- déployer des solutions en faveur des modes doux (ramassage scolaire non motorisé type vélobus ou hippobus, mise à disposition de flottes de vélos, ...) ;
- proposer des solutions de mobilité inversée (services itinérants, distributeurs de produits locaux, espaces partagés type tiers-lieux ou coworking, ...) ;
- favoriser les mobilités transfrontalières ;
- favoriser l'égalité femmes/hommes dans la mobilité.

Le bonus  
**Nord**  
durable

Les projets s'inscrivant dans la démarche Nord durable, notamment les véhicules non thermiques (électrique, cyclable, etc...) et décarbonés pourront bénéficier d'un bonus Nord durable (bonification de 20% du taux de subvention).

L'accompagnement financier concernera uniquement le volet investissement (les opérations d'aménagement de voirie sont exclues du présent appel à projets).

### L'appel à projets en 3 étapes



Les porteurs de projets complètent le formulaire en ligne accessible sur [services.lenord.fr/mobilites-innovantes-en-milieu-rural](https://services.lenord.fr/mobilites-innovantes-en-milieu-rural) entre le 17 avril et le 30 juin 2023,

À partir de juillet 2023, les services Départementaux procèdent à l'instruction technique et à l'évaluation des dossiers

L'assemblée départementale délibère sur les projets éligibles et retenus en décembre 2023.



**CONTACT :**  
Geoffrey DENOYELLE  
Direction Territoires et Transitions  
Tél. : 03 59 73 58 54  
[mobiliterurale@lenord.fr](mailto:mobiliterurale@lenord.fr)

